



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE DOLE

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Dole

Séance du 9 décembre 2019

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 30
Nombre de procurations : 04
Nombre de conseillers votants : 34
Date de convocation : 3 décembre 2019
Date de publication : 17 décembre 2019

Conseillers-ères présents-es : M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Maire
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,
Mme Isabelle MANGIN, M. Daniel GERMOND, M. Philippe JABOVISTE, M.
Jean-Philippe LEFÈVRE, Mme Justine GRUET, M. Pascal JOBEZ, Mme
Sylvette MARCHAND, M. Jean-Pierre CUINET, M. Paul ROCHE, M. Jacques
PÉCHINOT, M. Jean-Pascal FICHÈRE, M. Stéphane CHAMPANHET, Mme
Annie MAIRE-AMIOT, Mme Isabelle DELAINE, Mme Nathalie JEANNET,
Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON, Mme Catherine DEMORTIER, Mme
Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, Mme Laetitia CUSSEY, M. Alexandre
DOUZENEL, M. Jean-Claude WAMBST, M. Gilbert CARD, Mme Françoise
BARTHOULOT, M. Ako HAMD AOUI, M. Jean BORDAT, M. Jean-Marie
SERMIER, M. Timothée DRUET, M. Mohamed MBITEL

Conseillers-ères absents-es ayant donné procuration :

Mme Frédérique DRAY à Mme Sylvette MARCHAND
M. Sevin KAYI à M. Jean-Marie SERMIER
Mme Esther SCHLEGEL à M. Jean-Baptiste GAGNOUX
Mme Laetitia CUSSEY à Mme Nathalie JEANNET (jusqu'à la DCM
19.09.12.116)
Mme Sylvie HEDIN à M. Ako HAMD AOUI

Référence

19.09.12.137

Commission

Aménagement de la Ville

Objet

Cession de terrain à Grand
Dole Habitat - Avenue de
Landon

Secrétaire de séance

Catherine DEMORTIER

Rapporteur

Paul ROCHE

Conseillers-ères absents-es non représentés :

M. Alexandre DOUZENEL (DCM 19.09.12.118) ; Mme Françoise
BARTHOULOT (DCM 19.09.12.121-122) ; Mme Isabelle MANGIN (DCM
19.09.12.121-141-142) ; Mme Nathalie JEANNET (DCM 19.09.12.121-
130) ; Mme Catherine DEMORTIER (DCM 19.09.12.121) ; M. Stéphane
CHAMPANHET (DCM 19.09.12.121-134-135) ; M. Jean BORDAT (DCM
19.09.12.121) ; M. Mohamed MBITEL (DCM 19.09.12.121) ; Mme Annie
MAIRE-AMIOT (DCM 19.09.12.123-124) ; M. Jean-Baptiste GAGNOUX
(DCM 19.09.12.124-125-126) ; M. Gilbert CARD (DCM 19.09.12.128-
129) ; M. Jean-Claude WAMBST (DCM 19.09.12.130-131) ; M. Mathieu
BERTHAUD (DCM 19.09.12.137-139-144) ; M. Ako HAMD AOUI (DCM
19.09.12.141-142) ; M. Jean-Philippe LEFÈVRE (DCM 19.09.12.141-142-
143)

Par le passé, la Collectivité a mené sur le long terme une démarche active d'acquisitions foncières sur le secteur dit « La Faulx » jouxtant le cimetière Nord et classé en zone urbaine et en zone à urbaniser au Plan Local d'Urbanisme. Aujourd'hui, au regard des dispositions arrêtées dans le projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal, il peut être considéré que la maîtrise foncière est totalement assurée sur le secteur pour qu'une opération de type « lotissement » puisse s'envisager dans le sens des orientations fixées par le Programme Local de l'Habitat.

Grand Dole Habitat, qui a déjà conduit par le passé une opération comparable dans le quartier pour le compte de la Ville de Dole et qui dispose des compétences pour mener à bien ce type d'opérations d'aménagement, serait disposé à acquérir l'îlot aujourd'hui sous maîtrise ville de Dole, environ 2ha 67a 81ca, desservi par l'avenue de Landon et par la rue Louise Michel, en vue de l'aménagement d'un lotissement qui pourrait compter une vingtaine de parcelles avec une mixité locatif et accession.

Cet ensemble foncier se compose des parcelles cadastrées section AN n° 49, 50, 527, 340, 341, 342, 185, 56, 187, 59, 540, 405, 288, 406 pour une superficie totale de 22 694 m², étant précisé que les parcelles situées en bordure du cimetière comportent en tréfonds des réseaux publics, mais que ceux-ci à l'instar de l'ensemble des voiries et réseaux divers qui seront créés lors de l'opération d'aménagement que conduira Grand Dole Habitat ont vocation à être rétrocédés à la Collectivité pour classement dans le domaine public.

Le prix convenu entre les parties pour cette cession est de 456 787 € net vendeur, somme correspondant aux débours de la Collectivité.

Vu l'avis favorable de la Commission « Aménagement de la Ville » du 3 décembre 2019,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, M. Mathieu BERTHAUD ne prenant pas part au vote :

- **APPROUVE** la cession à Grand Dole Habitat des parcelles cadastrées section AN n° 49, 50, 527, 340, 341, 342, 185, 56, 187, 59, 540, 405, 288, 406 pour une superficie de 22 694 m²,
- **PRÉCISE** que cette vente est consentie moyennant le prix de 456 787 € net vendeur,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte à intervenir.

Une copie de la présente délibération sera transmise à :
Pilotage et Coordination
Trésorerie Municipale du Grand Dole
Pôle Moyens et Ressources/Finances
Pôle Attractivité et Aménagement du Territoire/Urbanisme
Grand Dole Habitat
Maître Dominique RUEZ – 13 rue Macedonio Melloni – 39100 DOLE

*Fait à Dole, le 9 décembre 2019
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,*

Jean-Baptiste GAGNOUX



Cession de terrain à Grand Dole Habitat Avenue de Landon

